



Programme de l'intervention

FORMATION : Prévention des addictions en milieu professionnel pour les encadrants

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Objectifs pédagogiques

À la fin de la FORMATION, les participants seront capables de :

- Définir ce qui caractérise une addiction et identifier les différents types de conduites addictives (substances et comportements).
- Faire évoluer leurs représentations sur les addictions pour adopter une posture de prévention neutre et professionnelle.
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire applicable en entreprise (obligations de l'employeur et de l'encadrant).
- Élaborer un plan d'action structuré face à un comportement inhabituel ou une situation d'urgence.
- Utiliser des techniques d'entretien managérial adaptées pour aborder le trouble du comportement sans poser de diagnostic médical.
- Identifier et mobiliser le réseau de personnes et lieux ressources internes et externes pour orienter le collaborateur



Description

JOUR 1 : Prévention des addictions en milieu professionnel pour les encadrants

- **Tour de table :** Présentations et recueil des attentes.
- **Adaptation du programme :** Ajustement selon les risques spécifiques du secteur d'activité.

o Matinée 1 : Fondamentaux, Législation et Urgence (03h30)

Notions, compétences et/ou activités abordées :

- **Fondamentaux d'addictologie :** Définition et mécanisme de l'addiction (circuit de la récompense).
- **Types de conduites :** Substances psychoactives et addictions comportementales (écrans, jeux).
- **Chiffres clés des addictions en milieu de travail :** État des lieux et impacts socio-économiques.
- **Cadre légal et réglementaire :** Obligations santé et sécurité de l'employeur ; réglementation relative aux substances psychoactives.
- **Gestion managériale des situations d'urgences :** Identifier les signes d'alerte (ivresse, malaise, accident) ; sécurisation du collaborateur et du collectif de travail.
- **Orientation immédiate :** Implication des acteurs clés (SST, secours, RH) dans l'orientation et le suivi pluridisciplinaire.





Pause déjeuner

o Après-midi 1 : Situations chroniques et méthodologie de prévention (03h30)

Retour de pause déjeuner : Consolidation des notions de cadre légal vues la matinée.

Notions, compétences et/ou activités abordées :

- **Gestion managériale des situations chroniques :** Éléments de repérage d'un collaborateur présentant un trouble du comportement persistant.
- **L'entretien managérial :** Déroulement détaillé de l'entretien avec un collaborateur au comportement inhabituel (méthodologie, posture, écoute).
- **Accompagnement :** Orientation et suivi du collaborateur vers les ressources internes et externes à l'entreprise.
- **Prévention en milieu professionnel :** Informations et recommandations, conseil et expertise.
- **Méthodologie de projet :** Structurer une démarche de prévention collective et identifier les ressources durables.
- **Clôture Pour aller plus loin :**
 - **Ce que je retiens / Ce que j'ai préféré**
 - **Mes prochains petits pas / Retour sur les attentes**
 - **Evaluation de la formation / Mot de la fin**



Prérequis

Aucun prérequis



Modalités pédagogiques

Nous privilégions une approche pédagogique dynamique et participative, favorisant l'échange de pratiques et l'ancrage mémoriel.

Nos sessions alternent apports théoriques, études de cas concrets et mises en situation adaptées aux réalités du terrain.

Format d'animation : Présentiel

Cette modalité nous permet d'assurer un suivi personnalisé de chaque apprenant et de garantir une montée en compétences efficace et opérationnelle dès le retour en poste.



Moyens et supports pédagogiques

Durant la session, les concepts et outils sont diffusés via vidéo projection et illustrés par des supports variés (vidéos, quiz, fiches techniques) pour dynamiser l'apprentissage.

Pour prolonger la formation et faciliter la mise en application des acquis, un **support pédagogique complet** (livret récapitulatif) est remis à chaque participant à l'issue de la session.



Modalités d'évaluation et de suivi

Positionnement et évaluation des acquis

- **Auto-positionnement** : Un recueil des attentes et des besoins est réalisé en amont afin de permettre à l'intervenant de personnaliser le programme pour chaque apprenant.
- **Évaluation des acquis** : Sous le contrôle de l'intervenant, la montée en compétences est mesurée tout au long du parcours via des cas pratiques et des mises en situation.
- **Auto-positionnement post-formation** : En fin de parcours, le participant évalue lui-même sa progression et l'acquisition de ses nouvelles compétences par rapport aux objectifs de départ.

Suivi de la satisfaction et de l'exécution

- **Mesure de la satisfaction** : Un questionnaire est transmis à l'issue de la session (à chaud) pour mesurer la qualité des apports pédagogiques, puis quelques mois après la formation pour évaluer la satisfaction à froid.
- **Justificatifs** : Une feuille d'émargement électronique par demi-journée et une attestation de fin de formation / certificat de réalisation sont délivrés, sous réserve d'assiduité complète.